



Communiqué de presse

24 mai 2016

Le Synode approuve la nouvelle conception de la fête de clôture du processus « Eglise 21 »

Le Synode des Eglises réformées Berne-Jura-Soleure du 24 mai a approuvé un nouveau concept pour la fête de clôture du processus « Vision Eglise 21 ». La manifestation, intitulée « Deux points 21 », se déroulera à Berne sous une forme modulaire. Le matin du 10 septembre 2017, huit cultes seront proposés à l'intention de différents groupes cibles. La cérémonie proprement dite aura lieu l'après-midi. Par ailleurs, le Synode a approuvé les comptes annuels et le rapport d'activité 2015.

Le Synode d'hiver a été ouvert par la fraction des indépendants avec une réflexion sur la chanson de Mani Matter intitulée « Mir hei e Verein ». Cet air décrit avec humour la relation ambivalente que le membre entretient avec « sa société », et que l'on retrouve dans toutes les communautés, y compris dans les Eglises réformées.

La partie statutaire a débuté par l'approbation du procès-verbal du Synode d'hiver de l'année dernière et du rapport d'activité 2015. Comme l'a relevé au préalable Andreas Zeller, président du Conseil synodal, le rapport d'activité a été adapté cette année aux nouvelles circonstances : grâce à l'édition du magazine ENSEMBLE, dont les dix numéros annuels traitent régulièrement de thèmes d'actualité, le contenu du rapport a pu être légèrement raccourci, ce qui a également permis d'abaisser les coûts. Toutes les fractions ont recommandé l'approbation du rapport d'activité, et la réduction du contenu a été accueillie favorablement car la lecture est ainsi facilitée.

La nouvelle conception de « Deux points 21 » est approuvée

C'est déjà la deuxième fois que le Synode est amené à discuter du processus « Vision Eglise 21 » et de la fête de clôture intitulée « Deux points 21 ». Le projet avait été rejeté par le Synode d'hiver 2015, qui avait estimé que les coûts de près d'un million de francs étaient trop élevés et la participation visée de 20'000 personnes trop ambitieuse. Dans son intervention, le conseiller synodal responsable du dossier, Iwan Schulthess, est revenu sur le processus d'élaboration du nouveau concept. Après le Synode d'hiver, toutes les fractions ont été invitées à soumettre leurs idées. Ces discussions ont permis de poser le fondement du nouveau concept de la fête de clôture. Celle-ci est désormais conçue de manière modulaire et se déroulera à Berne. Le matin du 10 septembre 2017, les cloches des églises de la ville sonneront pour inviter la population à participer au culte. Huit cultes sont prévus qui s'adresseront à différents groupes. Les prédications porteront toutes sur la Vision Eglise 21, mais chacune aura un style différent, l'objectif étant de faire connaître au public cette nouvelle vision. Des personnalités connues de différents pays et continents participeront aux cultes en tant que prédicateurs invités. Les prédications seront ensuite publiées dans un ouvrage afin de créer une valeur durable. Après le culte, un grand risotto sera proposé sur la

Waisenhausplatz. L'après-midi, la célébration proprement dite aura lieu sur la place du Palais fédéral. Au programme figurera une production de l'humoriste Massimo Rocchi, un projet choral qui donnera une touche musicale à la vision, et le lancement d'un projet diaconal d'intégration.

Le Synode a accepté pratiquement sans objections le nouveau concept, saluant le fait que les réserves exprimées lors du Synode d'hiver, en particulier à propos des coûts, ont été entièrement prises en compte. Suivant les recommandations favorables des différentes fractions, le Synode a approuvé le crédit nécessaire de 570'000 francs. Il recommande en outre aux paroisses de renoncer à leur propre culte le 10 septembre 2017 pour encourager la participation à « Deux points 21 ».

Approbation des comptes annuels et maintien de la présence aux foires et salons

Les comptes annuels 2015 bouclent sur un résultat réjouissant avec un excédent de recettes de quelque 340'000 francs. Après les précisions données par le conseiller synodal responsable, Jörg Haberstock, les comptes annuels ont été approuvés à l'unanimité.

D'autre part, le Synode a décidé de maintenir la présence des Eglises à la BEA et au salon MariNatal. Les Eglises réformées Berne-Jura-Soleure participent à ces deux manifestations aux côtés de l'Eglise catholique romaine et de l'Eglise catholique chrétienne. Les coûts sont partagés selon une clé de répartition. Pour les années 2017 à 2019, le Synode a adopté un crédit récurrent de 190'000 francs par an.

En outre, le Synode a

- décidé de changer la dénomination du Fonds de secours en « Fonds de développement et de soutien », et approuvé l'adaptation correspondante du règlement au 1^{er} janvier 2017 ;
- approuvé la participation au projet de mentorat « Job Caddie Berne » portant sur l'intégration professionnelle des adolescentes et adolescents et des jeunes adultes ;
- approuvé un soutien financier en faveur des personnes assumant une fonction dirigeante au sein des Eglises de la migration à hauteur de 60'000 francs pour les années 2017 à 2020.
- accepté un postulat demandant au Conseil synodal d'établir un rapport sur les conséquences de la troisième réforme de l'imposition des entreprises (RIE III). La perte d'impôts sur les personnes morales entraînera une baisse de recettes pour de nombreuses paroisses. Le Conseil synodal soumettra en été 2017 un rapport présentant des solutions possibles. En outre, il s'engagera le plus rapidement possible en faveur de la participation des paroisses aux paiements compensatoires ;
- pris connaissance du rapport d'évaluation du programme de législature 2012 – 2015 ;
- pris connaissance de l'invitation au synode de réflexion PLUS dans le cadre du processus « Vision Eglise 21 » du 17 août 2016.